



CITATION

ORDRE GÉNÉRAL N° 39 -

Par application des dispositions du Décret n° 56-371 du 11 Avril 1956, modifié
par Décret n° 56-1068 du 12 Octobre 1956

LE GÉNÉRAL DE BRIGADE J. SIMON, CDT LA ZONE EST ALGEROIS,
ET LA 27^e DIVISION D'INFANTERIE ALPINE.

CITE A L'ORDRE DU REGIMENT :

1^{er} Caporal Chef LACQUENANT Roger, du 1^{er} REGIMENT D'INFANTERIE DE
MARINE - Classe 1960 2/A.
pour le motif suivant:

" Caporal Chef affecté à l'ETAT-MAJOR Tactique n°2 du 1^{er} REGIMENT
D'INFANTERIE DE MARINE, comme observateur puis comme Chef de Groupe d'observa-
tion et de renseignements. A participé à toutes les opérations menées par cette
Unité dans les Secteurs de MICHELET, FORT NATIONAL et de PALESTRO (Grande
Kabylie). A toujours fait preuve de calme de courage et de sang-froid. Lors
de l'opération menée du 12 au 15 MAI 1961 dans le Secteur de MICHELET (Grande
Kabylie) a donné sa pleine mesure en se portant près des Unités engagées sous
le feu, opération qui a permis la mise hors de combat de quatre rebelles et
où un fusil de chasse et deux pistolets-automatiques furent récupérés."

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA "CROIX DE LA VALEUR
MILITAIRE" AVEC

ETOILES DE BRONZE.

P.O. Le Lt. Colonel BERBIENNIC
Chef d'Etat Major

XXXXXXXX TIZI OUZOU, le 30 MAI 1962

Signé : J. SIMON.

